

Communiqué de presse

NOUVELLE 2 CV ÉLECTRIQUE : UN PRIX ATTRACTIF, MAIS QUELS BÉNÉFICES POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE ?

La future Citroën 2 CV électrique, dont le prix de départ est annoncé autour de 15 000 euros pour une commercialisation envisagée en 2028, pourrait rendre la voiture électrique plus accessible. Mais derrière cette annonce, une question essentielle se pose : **quels emplois et quelle activité industrielle pour la France ?** Par ailleurs, même à 15 000 euros, cette voiture restera hors de portée de nombreux ménages, pour lesquels l'achat d'un véhicule neuf, même électrique, demeure inaccessible.

Selon les informations publiées dans la presse, son assemblage serait envisagé en Italie, tandis que certaines technologies et pièces pourraient provenir de partenaires chinois, notamment Leapmotor. À ce jour, l'origine exacte de l'ensemble des composants reste à préciser.

Pour la CGT Métallurgie, cette situation suscite de légitimes inquiétudes. Une voiture vendue sous une marque française ne garantit pas que sa fabrication bénéficiera aux salariés, aux équipementiers et aux sous-traitants de notre pays.

La France possède encore les savoir-faire, les compétences et les outils industriels nécessaires pour produire. Le site de Stellantis à Poissy pourrait justement fabriquer cette 2 CV. Pourtant, les choix des constructeurs risquent de renforcer notre dépendance aux importations et d'affaiblir davantage notre filière automobile.

Nous refusons que la recherche du prix le plus bas se fasse au détriment de l'emploi et de notre souveraineté industrielle.

La CGT Métallurgie demande de la transparence sur l'origine des pièces, des engagements concrets pour l'emploi et les investissements, ainsi qu'une véritable ambition de production en France.

Une voiture électrique accessible, oui. Mais pas au prix du sacrifice de notre industrie et de nos emplois !

Montreuil, le 14 octobre 2026

Contact presse
Denis BREANT
06.87.62.51.79